
RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE RÉUNION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES 30 novembre 2022

Ce rapport est soumis par la Commission permanente à l'Assemblée des Parties en vue de sa réunion annuelle – qui se tiendra le 30 novembre 2022 – conformément à l'article VI.2 de l'Accord portant création de l'OIDD et aux articles II.2 et XIV des Règles de procédure de la Commission.

Ce document présente les décisions prises par la Commission lors de ses réunions en 2022 et les points marquants relatifs aux activités et à la gestion de l'Organisation, ainsi qu'à la mise en œuvre du budget annuel et du plan de gestion, tels que communiqués à la Commission par la directrice générale.

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

En 2022, la Commission permanente comprenait :

- le Pakistan, président de l'Assemblée ;
- l'Italie, vice-présidente *ex officio* de l'Assemblée ;
- les États-Unis, vice-président de l'Assemblée ;
- l'Équateur, membre *ad hoc* de la Commission ;
- le Koweït, membre *ad hoc* de la Commission ;
- les Philippines, membre *ad hoc* de la Commission ;
- le Sénégal, membre *ad hoc* de la Commission.

RÉUNIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Aux termes de l'article VI.1 de ses Règles de procédure, la Commission permanente doit se réunir au moins trois fois par an à l'invitation de son président.

En 2022, elle a tenu des réunions ordinaires :

- le 6 avril ;
- le 27 juillet ; et
- le 12 octobre.

En 2022, la directrice générale a participé à toutes les réunions de la Commission permanente, où elle a soumis des rapports détaillés, présenté le travail de l'OIDD et répondu à des questions sur des points précis liés à l'Organisation.

Les deux premières réunions de la Commission ont été présidées par Jauhar Saleem, ambassadeur du Pakistan en Italie. À la demande du président, dans l'incapacité d'être présent en octobre, la troisième réunion de la Commission était présidée par Bruno Archi, représentant permanent de l'Italie auprès des agences des Nations unies à Rome, représentant l'Italie en tant que vice-présidente de l'Assemblée des Parties et président par intérim de la réunion. Filippo Alessi, président du Comité d'audit et de finance, et certains membres du Comité y ont assisté en tant qu'observateurs, de même que Stefano Manservigi,

président du Conseil. Des représentants de l'Association du personnel de l'OIDD étaient présents en tant qu'observateurs à ces réunions et ont fait une déclaration au nom de l'Association.

Le président a confié l'organisation des réunions de la Commission au secrétariat de l'OIDD, qui a également rédigé et diffusé les documents d'information pertinents et les procès-verbaux de chaque réunion. La Commission salue avec gratitude les efforts de la directrice générale et du personnel de l'OIDD pour assurer le bon déroulement des réunions.

RÉPONSE DE L'OIDD À LA PÉRIODE D'INSÉCURITÉ ET D'INSTABILITÉ MONDIALES

À chaque réunion, la directrice générale a commencé son rapport à la Commission permanente en évoquant les défis interreliés posés par les crises économiques, militaires et climatiques qui ont affecté le travail de l'OIDD, et en mettant en avant la réaction de l'OIDD au travers d'une approche intégrée, fondée sur l'état de droit.

La directrice générale a régulièrement tenu la Commission informée de la contribution de l'OIDD à la réponse mondiale à la pandémie de COVID-19, axée sur les domaines suivants : renforcer les cadres juridiques et politiques pour gérer la COVID-19 et la reprise ; limiter l'impact de la pandémie sur les systèmes judiciaires et les personnes en quête de justice ; et plaider en faveur d'un soutien et d'un investissement continu en matière de justice et d'état de droit.

Dans tous ses rapports, la directrice générale a rappelé que la sécurité du personnel était sa priorité absolue et que l'Équipe de direction de l'OIDD continuait de suivre de près la situation dans tous les pays d'intervention, notamment ceux qui ont été ou sont frappés par un conflit. Elle a rendu hommage aux membres du personnel, qui ont œuvré avec dévouement à travers le monde.

Au vu de la gravité du contexte depuis l'invasion de l'Ukraine et de son impact sur le personnel et les activités de l'OIDD, la directrice générale a abordé le sujet en tant que point à part entière de l'ordre du jour à la première réunion de la Commission, qu'elle a ensuite tenue informée de l'évolution de la situation lors des réunions suivantes. Elle a également précisé que plusieurs missions de recherche avaient été lancées en Ukraine pour établir les faits. Par la suite, elle a rapporté que l'OIDD avait réorienté ses activités afin de soutenir ses institutions partenaires – comme le Bureau du procureur général ukrainien – et de répondre à leurs besoins prioritaires en termes d'enquêtes et de poursuites liées aux violations du droit international humanitaire et pénal. La directrice générale a souligné que les efforts de l'OIDD sont coordonnés avec ceux d'autres acteurs internationaux, notamment au travers du partenariat avec le Groupe consultatif sur les atrocités criminelles, formé à l'initiative des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union européenne.

En ce qui concerne l'Afghanistan – plus grand pays d'intervention de l'OIDD – la directrice générale a indiqué que l'Organisation avait repris ses activités à Kaboul en mai 2022 et réussi à négocier avec les autorités *de facto* le retour de son personnel – y compris les femmes. Elle a ajouté que le travail de l'OIDD serait plutôt axé sur le soutien à la société civile, en particulier les organisations qui collaborent avec des femmes et des filles. Ainsi, l'OIDD a cartographié en détail les organisations de la société civile qui œuvrent dans le secteur judiciaire en Afghanistan, participé avec des avocats à des groupes de discussion sur la création d'un syndicat des représentants légaux, et animé une table ronde avec des spécialistes religieux sur l'amélioration des services d'assistance juridique dans le pays.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE ET DU PLAN DE GESTION DE L'OIDD

Tout au long de l'année 2022, la Commission permanente a supervisé – au nom des Parties membres – la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2024, du plan de gestion 2021-2022 et du budget opérationnel annuel 2022, qui reposent sur les rapports de la directrice générale et du Comité d'audit et de finance.

Il s'agissait de la deuxième année d'application du Plan stratégique de l'OIDD pour 2021-2024, dont nous avons donc réalisé la moitié. Lors de chaque réunion de la Commission, la directrice générale a présenté les avancées quant aux deux objectifs stratégiques, aux six cibles stratégiques et aux quatre catalyseurs de l'OIDD.

La Commission a examiné plusieurs résultats de l'OIDD durant l'année, outre son travail en Afghanistan et en Ukraine :

- Des progrès ont été faits quant à la mise en œuvre du programme régional de l'OIDD au Sahel, qui vise à rétablir la confiance envers le système judiciaire en consolidant la chaîne pénale. L'Organisation a lancé des Cadres de concentration, plateformes novatrices destinées à réunir les professionnels de la justice pénale, les chefs coutumiers et les organisations de la société civile, afin d'identifier et de résoudre les problèmes prioritaires en termes de justice. À la suite d'une conférence régionale qui s'est tenue en mai dernier au Mali – dans le but d'améliorer la coordination entre les partenaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger – l'OIDD s'est vu demander de concevoir des cadres interrégionaux de consultation et d'organiser des conférences nationales pour appliquer les futurs plans d'action.
- La directrice générale s'est rendue au Liberia en mars 2022. Elle y a rencontré les partenaires de l'OIDD et constaté par elle-même la contribution de l'Organisation pour durcir la réponse à la traite des êtres humains. En avril, plusieurs partenaires clés de l'OIDD au Liberia ont assisté à la réunion en ligne de la Commission permanente depuis Monrovia pour donner des exemples concrets du travail mené avec l'assistance de l'OIDD. Ainsi, cette dernière a apporté une aide précieuse dans la rédaction de la nouvelle législation nationale sur la traite des êtres humains, dans la création d'un système de traitement des affaires, d'une application mobile et d'une page web en lien avec cette infraction, et dans la promotion du rôle des femmes dans le secteur judiciaire.
- La réunion de juillet comptait une présentation spéciale des programmes, des recherches et du plaidoyer politique de l'OIDD sur les systèmes de justice coutumiers et informels. Plusieurs partenaires de l'Organisation au Kenya ont rejoint la discussion en ligne pour donner des exemples de leur collaboration avec elle dans ce domaine.
- À la suite du coup d'état au Myanmar, l'OIDD a réorienté ses activités afin de se concentrer sur le soutien à la société civile au travers de formations, d'échanges entre pairs et de tutorat. L'Organisation a effectué deux études préliminaires durant la période examinée, l'une sur la capacité des avocats et des assistants juridiques à défendre les accusés, l'autre destinée à aider les femmes et les groupes vulnérables à comprendre et revendiquer leurs droits.

- Le portefeuille de programmes de l'OIDD s'élargit en termes de lutte contre la corruption, avec des activités destinées à soutenir les efforts en la matière dans plusieurs pays – dont l'Ukraine, l'Arménie, les Bahamas, l'Indonésie, la Moldavie et les Philippines – et une implication croissante dans les processus multilatéraux et les dialogues mondiaux liés à l'anticorruption, comme la neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption. Dans ce contexte, la directrice générale a exprimé les remerciements de l'OIDD envers l'Italie pour avoir facilité la participation de l'Organisation au Groupe de travail anticorruption du G20, sous la présidence de l'Italie. Cet engagement s'est poursuivi en 2022 sous la présidence de l'Indonésie. Dans ces forums mondiaux, l'OIDD a insisté sur le rôle central de l'état de droit pour éradiquer la corruption.
- La question du genre continue d'être mise en avant en tant que thème transversal et objet de programmes, de recherches et d'un plaidoyer dédiés. Les activités croissantes de l'OIDD pour réduire l'écart en matière de justice pour les femmes et les filles vont de la formation des prestataires de services juridiques en Mongolie qui sont en première ligne pour assister les victimes de violences domestiques et liées au genre, à la promotion de l'égalité entre les genres au travers de mécanismes formels et informels en Ouganda.
- Un point a été fait sur les engagements pris par l'OIDD lors du Forum Génération Égalité quant à la violence fondée sur le genre, à la justice et aux droits économiques, à l'action des femmes en faveur de la justice climatique, et aux mouvements et au leadership féministes.
- De nouvelles publications ont été diffusées, dont le rapport *Survivor-Centred Justice for Gender-Based Violence in Complex Situations* (« Justice centrée sur les victimes de violence fondée sur le genre dans les situations complexes »), rédigé par l'OIDD en partenariat avec le Global Women's Institute de l'université George Washington. Ce document repose sur des études de cas en Afghanistan, au Honduras, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines, au Soudan du Sud et en Tunisie.
- Les programmes de l'OIDD connaissent une croissance pour favoriser le développement économique inclusif, avec des activités menées dans plusieurs pays, notamment le Kenya, le Kirghizistan, la Jordanie, la Moldavie et l'Ouzbékistan, et plusieurs initiatives ont été lancées dans le cadre du Programme de soutien aux investissements pour les pays les moins avancés, y compris en Gambie.
- Des progrès ont été faits en matière de recherches, de programmes et de plaidoyer politique de l'OIDD sur la justice climatique et l'utilisation durable des ressources naturelles, avec des projets autofinancés en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique pour gérer les conflits fonciers, ainsi qu'aux Philippines et au Burkina Faso pour donner aux femmes et aux filles les moyens de promouvoir et protéger les droits environnementaux et façonner l'action pour le climat en utilisant la loi. La directrice générale a fait un point rapide sur sa participation à plusieurs forums mondiaux de haut niveau afin de plaider pour la justice climatique, notamment : la 66^e session de la Commission de la condition de la femme, sur le genre et le climat ; la COP26 à Glasgow en novembre 2021, où elle a souligné le rôle majeur de l'état de droit pour limiter les effets du changement climatique ; et la conférence Stockholm+50, convoquée par l'Assemblée générale des Nations unies et organisée par les gouvernements suédois et kenyan.

- L'OIDD a renforcé sa collaboration avec les agences basées à Rome en ce qui concerne la sécurité alimentaire, comme en témoignent : le projet lancé conjointement avec la FAO à ce sujet ; le dialogue sur « La gouvernance comme outil de mise en œuvre des feuilles de route nationales pour transformer les systèmes alimentaires », coorganisé avec le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies ; le Dialogue sur les solutions pour les systèmes alimentaires, ayant pour thème « Renforcer la gouvernance pour transformer efficacement les systèmes alimentaires de façon plus juste et plus inclusive », coorganisé par l'OIDD et la FAO ; et sa participation en tant qu'observateur à la session annuelle du Comité de la sécurité alimentaire.
- L'OIDD a lancé son projet « Préparation et réponse à la pandémie : Renforcer les cadres juridiques et politiques nationaux pour traiter les urgences de santé publique, y compris la COVID-19 », élaboré en consultation avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi que la deuxième phase de son programme Global RECAP – mené en partenariat avec l'OMS et le Centre canadien de recherches pour le développement international – qui vise à renforcer la situation réglementaire et fiscale au niveau national afin de promouvoir un régime alimentaire sain et une activité physique.
- L'OIDD a accru sa visibilité sur les forums politiques internationaux grâce à la participation de la directrice générale à plusieurs événements : le Conseil des droits de l'homme à Genève, où elle a présidé la troisième édition du Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ; la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies à New York ; et le Forum politique de haut niveau en juillet, où l'OIDD a organisé un événement parallèle en lien avec son rapport *Justice for Survivors of Gender-based Violence in Complex Situations*, en partenariat avec le Global Women's Institute de l'université George Washington et avec le soutien d'ONU Femmes et des gouvernements néerlandais et philippin.
- L'OIDD a préparé avec succès plusieurs événements mondiaux, en particulier la troisième Conférence mondiale sur l'ODD 16, qui s'est tenue à Rome et en ligne, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies et le gouvernement italien. Celle-ci a rassemblé des intervenants de haut niveau venant d'agences multilatérales et gouvernementales, ainsi que des représentants de la société civile pour discuter des moyens de prévenir les conflits et de maintenir la paix dans un monde de plus en plus fragile. L'OIDD a aussi organisé d'autres grandes plateformes de plaidoyer en partenariat avec des parties prenantes clés : le Forum mondial sur la justice s'est tenu à La Haye dans le cadre de la Semaine de la justice de La Haye ; la Semaine de la justice en Afrique de l'Est a eu lieu à Kampala et comprenait la Conférence régionale de haut niveau sur la terre et les conflits en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, coorganisée avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'OIDD a également offert son aide pour les réunions de l'Association internationale des femmes juges et des présidents de tribunaux en Afrique de l'Est.
- La croissance des partenariats de l'OIDD lui permettent d'avoir plus d'impact. Ainsi, en mai dernier, l'Assemblée mondiale de la santé a validé un accord conclu entre l'OMS et l'OIDD, qui donne à cette dernière le statut d'observateur pour toutes les futures Assemblées.

- Le premier Dialogue stratégique entre les États-Unis et l'OIDD a eu lieu à Washington D.C. en octobre dernier. Plusieurs bureaux géographiques et thématiques des Départements d'État y étaient représentés, de même que l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et d'autres départements et bureaux. Cet événement avait pour but d'examiner les progrès et d'explorer les possibilités de collaboration accru avec l'OIDD.
- En septembre, le Conseil de l'OIDD a tenu sa première réunion physique depuis 2019, au siège de l'Organisation à Rome. Il y a discuté avec la directrice générale et des membres de l'Équipe de direction des moyens de soutenir l'OIDD.
- Le Cadre stratégique des résultats et ressources a été lancé pour améliorer la gestion fondée sur les résultats dans l'ensemble de l'OIDD. De nouvelles Lignes directrices de suivi ont été introduites, et les Lignes directrices d'évaluation ont été actualisées.
- Le montant des revenus issus des programmes a augmenté de 14 %, le degré de mise en œuvre des programmes est presque revenu à celui d'avant-COVID, et l'OIDD poursuit ses efforts pour consolider et diversifier sa base de ressources.

QUESTIONS FINANCIÈRES

La Commission permanente a surveillé de près la situation financière de l'OIDD et la mise en œuvre du budget 2022, en s'appuyant sur les actualités financières transmises par la directrice générale, ainsi que sur les rapports et procès-verbaux des réunions du Comité d'audit et de finance. En outre, la présidente et certains membres du Comité ont participé à toutes les réunions de la Commission.

DÉCISIONS ET APPROBATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE EN 2022

1. Approbation de la désignation du commissaire aux comptes pour la période du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2024

La Commission permanente a approuvé par consensus la désignation de PricewaterhouseCoopers comme commissaire aux comptes pour la période du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2024, avec la possibilité d'un prolongement du contrat pour deux ans.

2. Approbation des états financiers vérifiés 2021

La Commission permanente a approuvé les états financiers vérifiés de l'OIDD pour 2021 tels qu'examinés et recommandés par le Comité d'audit et de finance. Depuis 2019, les états financiers vérifiés sont conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

3. Validation des propositions de Plan de gestion 2023-2024 et de budget opérationnel 2023

Pendant sa réunion d'octobre, la Commission permanente a évoqué et approuvé pour transmission à l'Assemblée des Parties les propositions de plan de gestion pour 2023-2024 et de budget opérationnel pour 2023. Le budget avait déjà été validé et recommandé par le Comité d'audit et de finance lors de sa réunion du 22 septembre.

Dans les jours qui ont suivi la réunion d'octobre de la Commission, l'OIDD a été informée que des fonds de base supplémentaires (1,7 million d'euros) étaient attendus en 2023. Un budget opérationnel révisé pour 2023, intégrant cette somme, a été abordé par le Comité lors d'une réunion extraordinaire le 20 octobre. Le Comité a convenu de recommander à la Commission d'approuver ce budget révisé.

La proposition de budget opérationnel révisé a été communiqué à la Commission permanente le 24 octobre pour décision écrite à prendre dans les 14 jours, conformément à l'article IX des Règles de procédure de la Commission. Aucune objection n'a été reçue avant la date limite du 7 novembre 2022, et la proposition a été adoptée par consensus et approuvée pour transmission à l'Assemblée des Parties.

4. Approbation des propositions de résolutions en vue de la réunion de l'Assemblée des Parties 2022

Lors de la réunion du 12 octobre, la directrice générale a informé la Commission permanente des trois propositions de résolution à soumettre à l'Assemblée des Parties. La Commission a décidé par consensus de toutes les transmettre à l'Assemblée pour examen et adoption lors de sa réunion du 30 novembre.

/FIN